

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p.2
QUI SOMMES-NOUS ?	p.3
1. MISSIONS	p.3
2. PUBLIC CIBLE	p.4
3. FINANCEMENT	p.4
LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE	p.6
1. SITUATION GÉNÉRALE	p.6
2. TEMOIGNAGES	p.7
3. PROFIL DES JEUNES SUIVIS À MENTOR-ESCALE EN 2012	p.9
LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE	p.16
1. LE SUIVI INDIVIDUEL	p.16
2. LES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES	p.37
CREATION D'UNE NOUVELLE ANTENNE A NAMUR	p.45
L'ÉQUIPE	p.47
PROCESSUS FORMATIF	p.48
PARTENARIAT ET LOBBYING	p.49
POUR MOI, MENTOR, C'EST...	p.51

INTRODUCTION

Dans ces temps de crise, il pourrait être tentant de se raidir dans des positions politiques communautaristes ou xénophobes qui postulent que, sans « l'autre », on s'en sortirait mieux. L'action que mène Mentor-Escale exprime un autre choix de société, traduisant la conviction des fondateurs que les migrants, que la Belgique accueille en tant que signataire de la Convention de Genève de 1951 relative aux réfugiés, ont leur place dans notre pays et qu'il faut les aider à s'insérer harmonieusement dans notre société.

Mentor-Escale accueille et encadre les plus fragiles d'entre eux : les jeunes qui sont sans famille en Belgique, dont un groupe important de jeunes mamans isolées. Nous les aidons à développer une personnalité responsable et à acquérir les compétences sociales et professionnelles nécessaires à leur épanouissement et à leur contribution à la société qui les accueille. Nombre de jeunes nous témoignent que, sans notre aide, ils auraient sans doute succombé aux dérives propres aux adolescents livrés à eux-mêmes. L'action que nous menons ne serait pas possible sans l'appui des pouvoirs institutionnels et de nos nombreux mécènes et donateurs. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés.

François Casier
Président du CA de Mentor-Escale

« Mentor-Escale est un service d'accompagnement de jeunes extraordinaire qui se distingue parmi tant d'autres avec la solidarité comme devise.

À Mentor, le jeune se sent comme chez lui et peut parler en toute confiance.

Le jeune fait partie d'une communauté qui lui propose diverses activités, l'accompagne et le conseille dans son parcours pour atteindre ses objectifs. L'asbl organise également des camps pendant les vacances scolaires afin que les jeunes puissent se retrouver entre eux pour partager, échanger, renouveler leurs idées et créer des nouvelles amitiés.

Les services de Mentor-Escale sont indispensables et essentiels pour les jeunes étrangers qui arrivent seuls en Belgique. »

(Ilyass, 18 ans, originaire du Ghana, accompagné par Mentor-Escale depuis un an.)



QUI SOMMES-NOUS ?

1. MISSIONS

Accompagner les Mineurs Etrangers Non Accompagnés dans leur cheminement vers l'autonomie et le bien-être.

Pour ce faire, nos actions visent à :

- Valoriser les racines culturelles des jeunes.
- Renforcer le lien social.
- Favoriser leur épanouissement.
- Accompagner les jeunes dans le développement d'un projet de vie.
- Développer une citoyenneté critique active et responsable.

L'encadrement s'axe autour de deux pôles :

- Un **accompagnement individuel** taillé sur mesure.
- Des **activités collectives**.



2. PUBLIC-CIBLE

Pour être pris en charge au niveau individuel, le jeune doit :

- Être en exil.
- Avoir moins de 18 ans lors de son entrée chez nous.
- Résider en Belgique sans parent ou personne légalement responsable, à l'exception bien sûr de son tuteur dont la désignation est rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la loi-programme du 24 décembre 2002 relative à la « Tutelle des mineurs étrangers non accompagnés (AR du 22 décembre 2003 – MB du 29.01.2004).
- Être capable, moyennant un accompagnement approprié, de vivre en logement autonome.
- Avoir droit à une aide sociale.
- Adhérer à notre système d'encadrement.

Pour participer aux activités communautaires, le jeune devait, fin 2012 :

- Avoir moins de 26 ans.
- Être ou avoir été MENA.
- Avoir déclaré officiellement son entrée sur le territoire belge.
- Remplir un formulaire d'inscription.
- Adhérer à notre système d'encadrement (signer et accepter le règlement).

3. FINANCEMENT

En 2012, nos sources de financement publiques furent les suivantes :

- Le Ministère de l'Intégration sociale via une convention annuelle avec FEDASIL : Ce subside a couvert une partie des salaires des membres de l'équipe et des frais de fonctionnement ;
- Le Fonds européen pour les Réfugiés : Ce fonds a permis de réaliser un projet de grande envergure en lien avec l'axe communautaire ;
- La Région bruxelloise : Trois Agents Contractuels Subventionnés ont été mis à notre disposition ;
- Le Centre pour l'Égalité des Chances : Nous avons bénéficié d'un subside ponctuel du FIPI (Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés) pour nos activités communautaires ;

- Fédération Wallonie Bruxelles : Depuis le mois de novembre 2010 nous sommes soutenus par la FWB pour développer un projet pilote de logement communautaire en semi-autonomie ;
- La COCOF : Grâce au projet Phare (Personnes Handicapées Autonomie Recherchée), nous avons pu intégrer une personne supplémentaire au sein de notre équipe ;
- Les Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires : L'un de ces fonds nous a permis de financer la supervision mensuelle des assistants sociaux et des éducateurs.

Le reste de notre travail a été financé par des sources privées :

Nous organisons, chaque année, un spectacle qui permet de dégager des recettes avec lesquelles nous couvrons des frais de rémunération ainsi que certains frais de fonctionnement incompressibles.

Outre les contributions financières, nous avons également bénéficié d'aide matérielle concrète:

- BNP Paribas-Fortis Foundation : nous avons reçu 5 ordinateurs de seconde main pour renforcer le parc informatique.

Nous avons reçu des vivres non périssables de deux organismes, que les jeunes peuvent venir chercher gratuitement à Mentor-Escale :

- La Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant (toute l'année, une fois par mois)
- Arc-en-Ciel (une fois par an)

LES JEUNES DE MENTOR-ESCALE

1. SITUATION GÉNÉRALE

Comme les adultes, les jeunes exilés fuient la guerre et les situations de conflits armés, la persécution, la misère et les privations. Certains sont victimes de traite des êtres humains en vue d'une exploitation économique ou sexuelle.

Une partie des mineurs non accompagnés arrive jusqu'à la frontière avec un membre proche ou éloigné de la famille ; d'autres utilisent les services d'un « passeur » ce qui, bien souvent, aura nécessité un investissement financier et un endettement important de la part de la famille du jeune. Cet endettement pèsera d'ailleurs sur la suite de son parcours en Belgique, tant sur le plan matériel que moral. Enfin, certains jeunes semblent plutôt avoir voyagé seuls. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent de jeunes de 17 à 18 ans.

Quand ces jeunes arrivent dans un pays d'Europe de l'Ouest comme le nôtre, ils sont donc seuls, sans soutien familial. Ils souffrent de la séparation, des abus et des traumatismes qu'ils ont subis.

Au moment de leur entrée sur le territoire ou dans le pays, ils se heurtent souvent aux barrières linguistiques et n'ont pas de moyens de subsistance. Souvent, ils ne possèdent rien, ils sont particulièrement vulnérables et facilement exploitables. Ils souffrent socialement et psychologiquement et ont besoin d'une aide adaptée à leurs besoins ainsi qu'à leur situation spécifique.



2. TÉMOIGNAGES

Elle a 18 ans, elle vient de Guinée Conakry et est accompagnée par Mentor-Escale depuis 2 ans

« J'ai 18 ans, j'ai un garçon de bientôt 5 ans en Guinée et un garçon de 3 ans qui vit avec moi. J'étudie le français, j'apprends à lire et écrire. J'ai fait beaucoup de progrès. En Guinée, je vendais du bissap¹, je nettoyait la maison, c'est obligatoire pour les femmes. Je vivais avec ma tante et mes frères car ma maman est décédée quand j'étais petite. Je me demande souvent comment elle était... Chez ma tante, je devais faire toutes les tâches ménagères, elle me frappait beaucoup. Je jouais aussi avec la dînette.

Quand je suis devenue maman, mon comportement a changé... Je ne suis plus une jeune fille, je dois me lever tôt, je suis occupée tout le temps car je suis seule à la maison avec mon fils. En Guinée, si tu veux partir quelque part, tu peux facilement confier ton enfant à quelqu'un. Ici, c'est compliqué, il faut que tu aies une crèche. Je veux bien m'occuper de mes enfants, je veux préparer leur avenir. J'aimerais qu'ils deviennent footballeurs ou policiers. C'est important pour moi que mon fils soit poli, qu'il dise merci, qu'il soit propre, qu'il joue bien, qu'il ne frappe pas les autres enfants et qu'il accueille bien les étrangers que nous recevons à la maison. Parfois, je pars au parc avec mon fils ou bien on reste à la maison à regarder la télévision. Après son biberon, je caresse la tête de mon enfant pour qu'il s'endorme et parfois je lui chante une chanson. En Guinée, les enfants jouent dehors avec les autres. Je trouve que c'est bien d'avoir des enfants. Comme ça, quand ils grandissent, tu es tranquille. Je ne trouve pas ça compliqué d'être maman.

Je suis contente d'être en Belgique. Quand tu arrives pour la première fois, c'est difficile car tu ne comprends pas tout, c'est différent de l'Afrique, mais tous les gens que j'ai rencontrés se sont bien occupés de moi. A Mentor-Escale, j'ai fait beaucoup d'activités, il y a aussi l'ONE qui vient, il y a des formations et des sorties pendant les vacances. Je trouve que c'est bien pour moi, on a fait beaucoup de choses avec les enfants que je ne connaissais pas avant. Quand j'étais dans un logement de transit, il y avait une dame qui passait chez moi pour m'aider à lire mon courrier, à comprendre mes factures, à trouver des boutiques pas chères, à m'occuper de mon enfant. Beaucoup de choses ont changé pour moi grâce à Mentor-Escale sur la manière de m'occuper de mes enfants. Maintenant, je cherche un appartement, c'est très difficile de trouver un logement quand on n'a pas de travail. Quand j'aurai fini mes cours de français, j'aimerais faire une formation, puis devenir aide-soignante ou faire du nettoyage... »

Il a 17 ans, il vient d'Afghanistan et est accompagné par Mentor-Escale depuis 1an et demi

« J'ai 17 ans, je suis arrivé en Belgique avec mon petit frère qui a aujourd'hui 14 ans. Nous venons de quitter un logement de transit de Mentor-Escale dans lequel nous sommes restés un an. Un éducateur venait nous rendre visite chaque semaine. Quand nous avons du quitter le logement, Mentor-Escale nous a aussi aidé à trouver une nouvelle maison. Lorsque nous avons un problème, nous pouvons toujours venir en parler à Mentor-Escale. Aujourd'hui, grâce à Mentor, nous avons aussi une nouvelle école. Je veux donc dire merci du fond du cœur à Mentor-Escale...»

¹ Boisson préparée avec des fleurs d'hibiscus.

Elle a 18 ans, elle vient de République Démocratique du Congo et est accompagnée par Mentor-Escale depuis 1 an

« Je suis une jeune maman de 18 ans. J'ai une fille de 3 ans et demi. Je suis de nationalité congolaise et je suis en Belgique depuis 2011. J'avais besoin d'être protégée, c'est pour cela que je suis venue en Belgique.

Mentor-Escale, pour moi, c'est bien. Ca représente beaucoup.

Avec ma petite fille, on y va souvent les mercredis après-midi parce qu'il y a des activités et qu'on peut rencontrer d'autres jeunes et aller sur internet. J'y vais souvent seule aussi, surtout pour parler avec mon assistante sociale.

Grâce à Mentor-Escale, j'ai trouvé une école et un médecin, j'ai aussi été hébergée dans un logement de transit de Logement pour Tous. L'éducatrice pour les jeunes mamans passait souvent à la maison pour voir si tout allait bien. Parfois on discutait, parfois on partait au parc. Surtout au début quand j'étais seule, c'était chouette que quelqu'un vienne chez moi.

Je participe aussi souvent aux activités « Jeunes mamans ». On est parties à la bibliothèque, au zoo et on a fait beaucoup d'activités à Mentor-Escale. Par exemple, on a bricolé des jeux, on a créé un livre, on a raconté des histoires. Parfois, l'infirmière de l'ONE est venue pour nous expliquer comment faire avec nos enfants. J'aime bien parce que je trouve cela intéressant. J'apprends beaucoup et même ma fille a appris des choses.

Il y a aussi des activités avec les autres jeunes. Nous sommes partis avec un groupe à la mer, ce jour-là j'ai rencontré d'autres jeunes, garçons et filles. Des fois, des femmes du planning familial viennent, elles nous expliquent des choses. C'est très intéressant également.

Mon assistante sociale m'encourage beaucoup pour les démarches que je dois faire. Elle m'aide à trouver des solutions à mes problèmes, par exemple pour les démarches administratives. Avec mon avocate et mon tuteur, elle m'a également aidé à défendre mon droit à l'aide sociale, à faire les démarches pour continuer à avoir un séjour légal en Belgique. Grâce à elle, j'ai appris à me débrouiller, à prendre des rendez-vous et à trouver des solutions toute seule. Après, on discute ensemble de ce que j'ai fait. Pour moi, c'est bien d'aller chez Mentor-Escale pour parler avec mon assistante sociale. »

3. PROFIL DES JEUNES SUIVIS À MENTOR-ESCALE EN 2012

3.1. Introduction

Suivi individuel

Nous avons démarré l'année 2012 avec **85 jeunes** déjà suivis individuellement venant de 2011, dont **11 bébés**.

Au total, **147 jeunes** ont bénéficié d'un suivi individuel en 2012, dont **21 bébés**.

En 2012, nous avons enregistré **71** nouvelles demandes de suivi.

Parmi ces demandes :

- **53** ont été acceptées.
- **18** jeunes ont été réorientés vers d'autres institutions car ils ne rentraient pas dans nos critères d'acceptation (âge, statut, structure d'envoi, ...)
- **19** demandes étaient encore en attente au 31/12/2012.

Activités communautaires

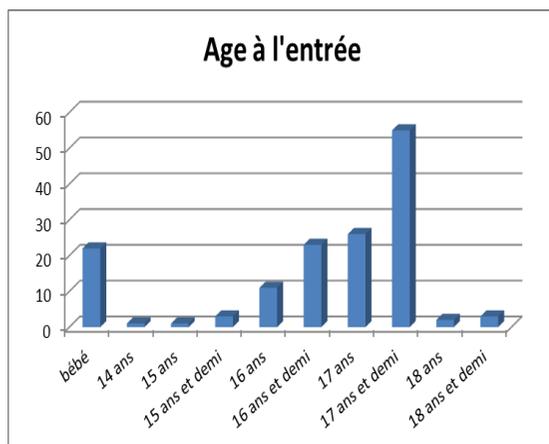
Nous avons inscrit aux activités communautaires **120 jeunes** qui n'étaient pas ou plus pris en charge au niveau individuel.



3.2. Tableaux et statistiques

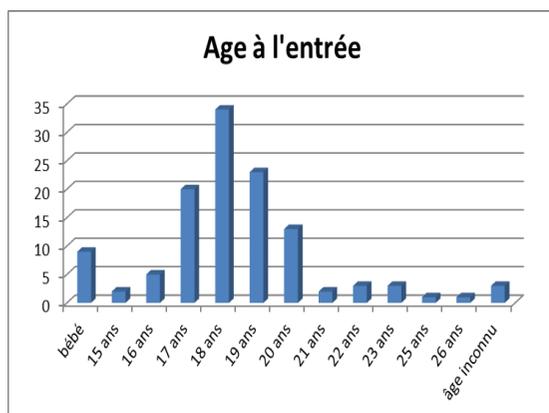
Âge à l'entrée

Suivi individuel



- Sur l'ensemble des jeunes suivis en 2012, **37%** des jeunes étaient âgés de **17 ans et demi** à leur arrivée chez Mentor-Escale.
- La moyenne d'âge à l'entrée pour les jeunes suivis en 2012 est de **17 ans** (sans tenir compte des bébés).
- Le nombre des jeunes âgés de **16 ans et demi** à l'entrée a plus que **doublé** par rapport à 2011.

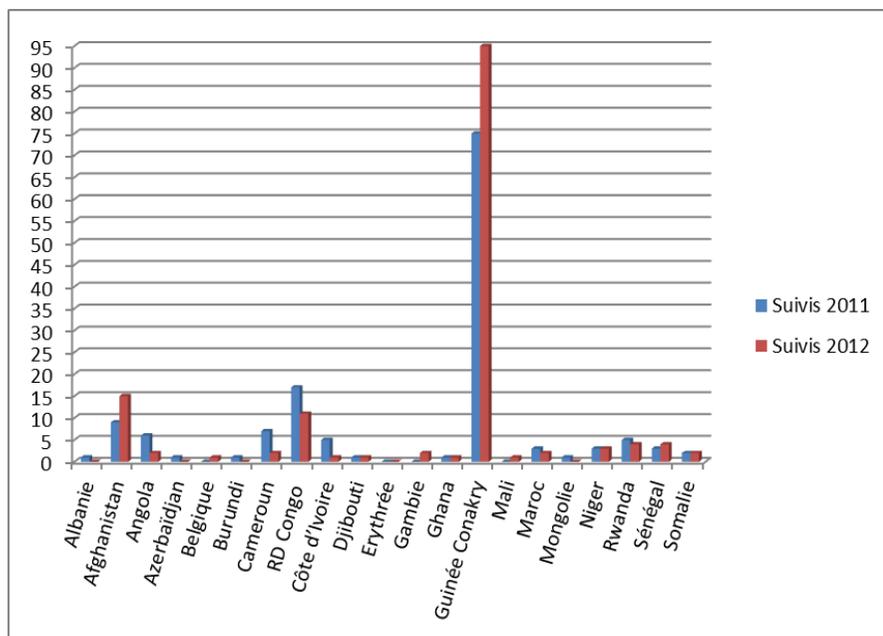
Activités communautaires



- **30%** des jeunes qui se sont inscrits aux activités communautaires étaient âgés de **18 ans**.
- La moyenne d'âge d'inscription aux activités collectives a augmenté d'une année par rapport à 2011 et passe de 17 à **18 ans** (sans tenir compte des bébés) en 2012.
- **3** jeunes n'ont pas communiqué leur âge lors de l'inscription.

Pays d'origine

Suivi individuel



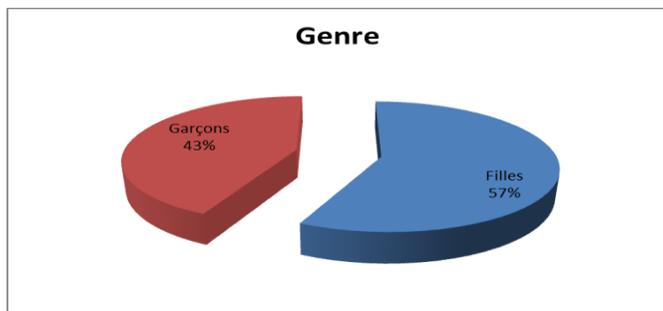
- Les jeunes suivis en 2012 sont de **16 nationalités différentes** (pour 18 en 2011).
- Les pays les plus représentés sont la **Guinée Conakry** (53,5% en 2012 pour 51,7% en 2011 et 32,4% en 2010), la **République Démocratique du Congo** (7,48% en 2012 pour 11,97% en 2011 et 23,4% en 2010) et l'**Afghanistan** (10,2% en 2012 pour 6,3% en 2011 et 12% en 2010).
- L'augmentation du nombre de jeunes suivis originaires de Guinée Conakry, que nous observons depuis 2010, se confirme très fortement puisqu'en 2012, **64,5 %** de nouveaux jeunes suivis venaient de **Guinée Conakry**. Notons que le nombre de jeunes originaires d'Afghanistan représente **14,5%** des nouveaux suivis en 2012.

Activités communautaires

- Les jeunes inscrits aux activités collectives sont de **33 nationalités** différentes.
- Les pays les plus représentés sont la **Guinée Conakry**, la **RD Congo**, le **Maroc**, le **Rwanda** et l'**Afghanistan**. Les Guinéens ainsi que les Congolais sont essentiellement des jeunes qui étaient suivis antérieurement au niveau individuel mais qui ont atteint l'âge de 20 ans ou qui sont devenus autonomes et ne sont donc plus pris en charge par les assistants sociaux. Les jeunes marocains sont essentiellement de jeunes Mena non pris en charge par Fédasil en 2012.

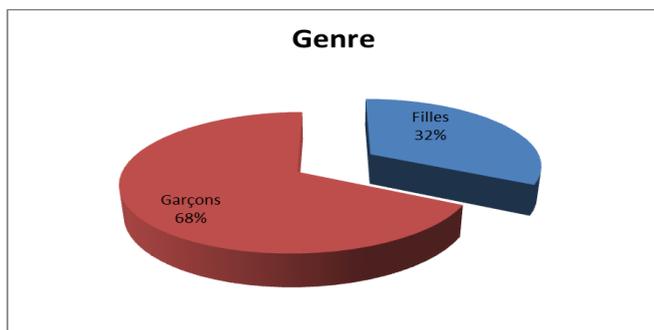
Genre

Suivi individuel



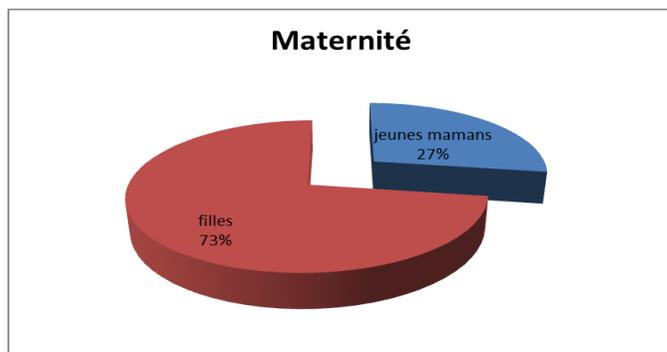
- En 2012, nous avons suivi **84 filles** et **63 garçons**.
- Les filles représentent **57%** des jeunes suivis en 2012, ce qui correspond à 1% près au pourcentage de 2011. Nous continuons à émettre l'hypothèse que les assistants sociaux des centres Fédasil, qui orientent les jeunes vers nous, nourrissent davantage d'inquiétudes quant à la vie en autonomie des jeunes filles que celle concernant des jeunes garçons. En effet, ce chiffre n'est pas représentatif de la répartition des sexes au sein des centres d'accueil.

Activités communautaires



- En 2012, **35 filles** et **73 garçons** non pris en charge au niveau individuel se sont inscrits aux activités communautaires.

Jeunes mamans



- Parmi les jeunes filles que nous avons suivies en 2012, 20 sont des jeunes mamans, ce qui correspond à **27%** des filles que nous suivons.

Situation des jeunes dans leur procédure de séjour

Suivi individuel

La grande majorité des jeunes que nous avons accueillis cette année étaient **Réfugiés Reconnus** ou bénéficiaires d'une **Protection Subsidiaire**. Ceci s'explique par le fait que les jeunes restent souvent en centre d'accueil jusqu'à la fin de leur procédure et qu'une des conditions pour avoir accès à l'aide individuelle est de bénéficier de l'aide sociale.

Activités communautaires

En 2012, les jeunes inscrits étaient en général **Demandeurs d'asile**, **Réfugiés Reconnus** ou bénéficiaires d'une **Protection Subsidiaire**.

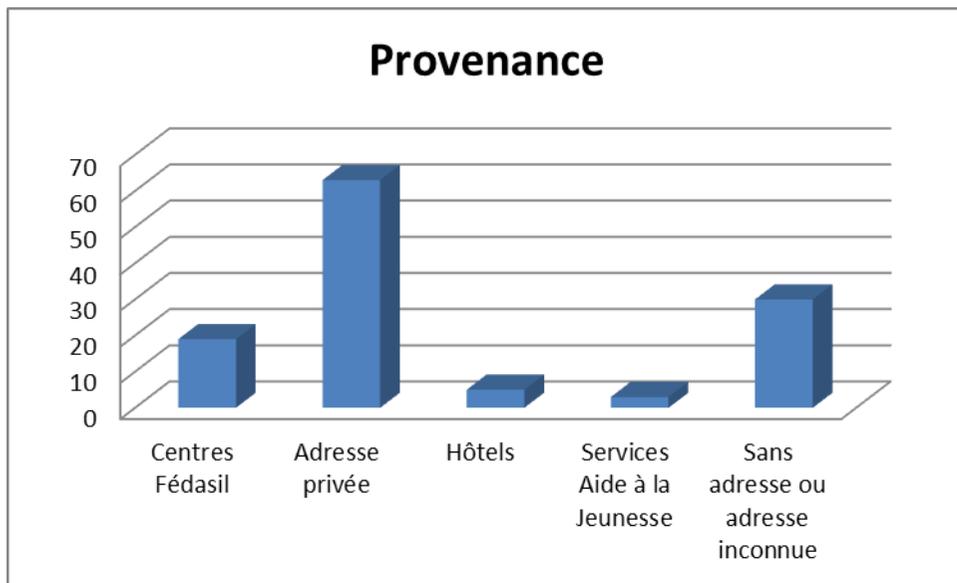
Provenance

Suivi individuel

Structure d'origine	Suivis 2012
Centres d'accueil FEDASIL	137
Autres	10
Total	147

Structures d'accueil Fédasil	Suivis 2011	Suivis 2012
CADE	37	32
Centre Barvaux	0	1
Centre De Lint Antwerpen	1	1
Centre de Hotton	0	1
Centre d'Uccle	0	2
Centre Bovigny	2	3
Centre Charleroi	0	2
Centre Florennes	22	27
Centre Jodoigne	14	8
Centre Morlanwelz	11	12
Centre Rixensart	15	25
Centre Kapellen	0	0
Centre Sint-Truiden	1	1
Centre Stoumont	4	4
Centre Virton	0	2
Rode Kruiz Eeklo	0	1
Rode Kruis Deinze	0	0
ILA Braïne le Chateau	1	6
ILA Maillen	2	6
ILA Watermael Boisfort	0	2
ILA Waterloo	0	1
Total	110	137

- En 2012, nous avons suivi **137 jeunes provenant d'une structure d'accueil FEDASIL**.
- Les jeunes provenant d'une structure Fédasil représentaient **95,7%** des **nouveaux suivis** pris en charge en 2012.
- Ces jeunes sont issus de **18 structures d'accueil différentes** parmi les structures d'accueil telles que déterminées dans la convention (centres fédéraux d'accueil, centres d'accueil Croix Rouge de Belgique, ILA), ce qui correspond à une augmentation de 38%.
- **23,5%** des jeunes nous sont envoyés par le Petit Château (**CADE**), ce qui correspond à une baisse de 10% par rapport à 2011. Viennent ensuite les centres de **Florennes et Rixensart** en nette augmentation, suivis de **Morlanwelz**.
- En 2012, à l'exception des logements de transit, nous n'avons plus accepté de demandes ne rentrant plus strictement dans le cadre de la convention Fédasil, par manque de ressources financières pour encadrer ces jeunes.

Activités communautaires

Lors de leur inscription aux activités communautaires :

- **52,5%** des jeunes vivaient **en autonomie**
- **14%** étaient hébergés dans un **centre FEDASIL**
- **25%** n'ont **pas** communiqué **d'adresse**
- La **forte baisse** du nombre de jeunes vivant dans les **hôtels** (27%) s'explique par la fermeture des places dans les hôtels



LE TRAVAIL DE MENTOR-ESCALE

LE SUIVI INDIVIDUEL

1. OBJECTIF

L'accompagnement individuel vise à accompagner le jeune dans son cheminement vers l'autonomie et le bien-être, en lui octroyant un rôle actif dans les démarches entreprises afin de lui permettre d'élaborer progressivement un projet de vie et de devenir acteur à part entière de la société.

2. PRINCIPES DIRECTEURS

2.1. Écoute du jeune

L'écoute du jeune dans toutes ses dimensions est un principe de base qui sous-tend l'approche de Mentor-Escale. Un tel principe n'autorise pas d'idées préconçues sur ce que peut être un mineur non accompagné vivant en Belgique. Au contraire, dans la philosophie de Mentor-Escale, il s'agit d'écouter le jeune sans a priori et d'essayer de comprendre quelle est sa situation et quels sont ses objectifs.

Parfois, le jeune n'est pas capable de formuler ses besoins ou objectifs. Notre travail consiste à l'aider, non pas en lui indiquant la voie à suivre mais en ouvrant des portes, en essayant de lui donner accès à l'information et en lui posant un certain nombre de questions pour l'amener à réfléchir.

Au-delà de la réflexion par rapport à un projet de vie ou à un projet de formation, il s'agit avant tout d'essayer de voir ce que ce jeune est en train de vivre, ce qui le préoccupe. Par conséquent, le but est de travailler avec le jeune à partir de ses préoccupations et en n'étant guidé que par son intérêt supérieur.

Le principe de la confidentialité, qui constitue le corollaire du principe d'écoute, est également très important dans notre démarche. Ainsi, non seulement le jeune est bien accueilli et surtout écouté, mais il doit être assuré que son histoire ou ses problèmes ne seront pas divulgués ni aux autres jeunes, ni à des personnes extérieures sans son autorisation.

2.2. Accompagnement du jeune

Le mineur non accompagné est par définition sans parent en Belgique. Au-delà de l'accueil et de l'écoute qui constitue un principe de base, et tout en restant dans un cadre professionnel, nous sommes aussi un de ses référents adultes. Dans cette perspective, nous pensons surtout à l'éducation du jeune au sens large, c'est-à-dire non seulement à veiller à ce que ses besoins fondamentaux soient assurés mais aussi à le mettre face à ses devoirs, le confronter aux conséquences de ses choix et poser des limites.

Même s'il est plus aisé de faire les choses à la place du jeune, nous tentons de l'impliquer constamment dans les démarches pour atteindre notre objectif principal qui est la mise en autonomie. Nous refusons de nous limiter à répondre aux demandes ponctuelles et inscrivons notre aide dans une véritable démarche éducative.

Il est important que ces jeunes (re)deviennent maîtres de leur vie, qu'ils ne deviennent pas d'éternels assistés. L'assistant social veillera, tout au long du suivi du jeune, à l'acquisition par celui-ci de compétences diverses indispensables à son bon développement et à son autonomie.

2.3. Prise en compte du système de référence du jeune

Le travail individuel avec le jeune ne se fait pas de manière isolée. Étant donné que l'adolescent est encore réellement ou symboliquement fort tourné vers ses parents et sa fratrie (quelle que soit la situation actuelle de ceux-ci : vivants dans leur pays, décédés ou disparus, avec ou sans contact avec l'enfant exilé), Mentor-Escale aborde avec le jeune, lorsque cela est possible, la question de ses liens familiaux et le cas échéant, facilite le renouement des liens interrompus.

La connaissance de la place du jeune au sein de son milieu d'origine peut en outre aider à comprendre comment le jeune fonctionne dans le pays d'accueil. C'est un point extrêmement délicat à travailler avec le jeune. Certaines questions, que nous devons poser pour comprendre son contexte familial, pourraient rappeler les interviews que subissent les jeunes dans le cadre de leur procédure de séjour, dont l'enjeu est un possible renvoi au pays. Il s'agit d'aborder un point souvent douloureux de leur vie d'exilé que nombre d'entre eux préfèrent refouler.

2.4. Collégialité

Chaque jeune est suivi par toute l'équipe de Mentor-Escale. Même si le jeune a un assistant social de référence, aucun membre de l'équipe ne possède nécessairement toutes les bonnes réponses ou toutes les bonnes manières d'aider le jeune. Le travail en équipe pose comme exigence que personne ne s'approprie un jeune. C'est aussi un principe de fonctionnement important. L'assistant social d'un jeune collabore avec les autres membres de l'équipe pour l'aider.

Le jeune est en face d'une équipe cohérente, composée de personnalités diverses avec lesquelles il peut réfléchir de manières différentes. Le fait que le jeune entre en interaction avec des acteurs autres que son assistant social de référence lui permet d'enrichir son réseau d'intervenants et permet à l'équipe de mieux comprendre la situation dans laquelle il se trouve. Nous estimons que, de cette manière, les solutions préconisées ont plus de chance d'être adaptées à ses besoins et sont en tous les cas plus riches que si elles émanaient d'une seule et même personne.

2.5. Réseau social et travail en systémique

Le principe de globalité est articulé à une approche de type systémique. Il s'agit d'une intervention multidimensionnelle dans un contexte global qui prend en compte l'unicité du jeune, mais aussi et surtout la diversité de ses besoins. En plus d'être globale, différenciée et diversifiée, elle est aussi intégrée dans la mesure où les actions des divers intervenants qui entourent le jeune au sein et/ou en-dehors de Mentor-Escale sont mises en synergie.

Il est important de créer un réseau social de soutien autour du jeune, et nécessaire d'établir un partenariat élargi avec toutes les personnes ou institutions spécialisées et actives dans le domaine de l'aide au jeune (tuteur, CPAS, SAJ, médecins, psychologues, avocats, enseignants, amis, dans certains cas des parents ou membres de leur famille, etc.).

Selon le niveau de maturité du jeune, qui reste dans tous les cas maître de sa vie, il faut lui donner les impulsions nécessaires, lui fournir les informations, lui ouvrir des portes, l'aider à rencontrer d'autres personnes. Il s'agit de pousser au maximum le jeune à élargir son réseau, pas seulement son réseau social d'amis, mais aussi celui des personnes à même de l'aider à des niveaux différents. Il faut aider le jeune à organiser et à utiliser lui-même ce réseau. Il doit pouvoir situer les compétences et les limites de chacun des acteurs et « tirer les bonnes ficelles » au moment où il en a besoin. La coordination du fonctionnement d'un tel réseau revêt une grande importance.



3. SUIVI SOCIAL

3.1. Déroulement du suivi

Quatre assistants sociaux accompagnent les mineurs étrangers non accompagnés dans leur parcours vers l'autonomie à raison de 4 jours et demi par semaine. Chaque jeune est accompagné par un assistant social de référence.

Introduction de la demande

La demande est introduite par l'assistant social du centre d'accueil dans lequel réside le jeune via le «formulaire de demande de suivi».

Analyse de la demande

Les demandes sont présentées et analysées en réunion d'équipe afin de déterminer si elles rentrent dans notre cadre (âge, statut, lieu d'hébergement, accès à l'aide sociale...)

- Si acceptation :
 - ➔ désignation d'un AS (assistant social) de référence qui contacte l'assistant social du centre d'accueil pour fixer un premier entretien.

- Si refus :
 - ➔ désignation d'un AS qui se charge d'informer le demandeur du refus et, si possible, d'orienter celui-ci vers une autre structure.

Premier entretien

Une fois désigné, l'AS de référence s'organise pour fixer un premier entretien avec le jeune, le tuteur, son assistant social du centre d'accueil, la psychologue et/ou la directrice de Mentor-Escale, ainsi qu'avec toute autre personne de l'entourage du jeune dont la présence peut s'avérer pertinente.

Pour ce faire, il recontacte l'assistant social du centre d'accueil pour fixer une date et demande à celui-ci d'informer le jeune et son tuteur.

Les objectifs du premier entretien sont multiples :

- Établir un premier contact avec le jeune.
- Analyser la situation.
- Clarifier la demande.
- Identifier les personnes-ressources du jeune.
- Présenter les missions et le fonctionnement de Mentor-Escale.
- Clarifier les rôles entre les différents intervenants.
- Dégager des objectifs généraux de la prise en charge.

Lors de ce premier entretien, la directrice de Mentor-Escale (ou la psychologue en cas d'absence de celle-ci) mène l'entretien et triangule les échanges entre le jeune et les intervenants.

La directrice, assistée par la psychologue :

- Présente Mentor-Escale (mission, fonctionnement, règlement).
- Clarifie la demande du jeune et définit les objectifs généraux du suivi individuel.
- Identifie les personnes-ressources du jeune et clarifie les rôles de chacun.
- Fixe un rendez-vous pour le premier bilan d'évaluation.

L'assistant social :

- Fait visiter la maison au jeune et lui présente les membres de l'équipe ainsi que les jeunes présents.
- Fixe un premier rendez-vous individuel avec le jeune
- Donne une « brochure Trucs & Astuces » au jeune, ainsi qu'un flyer reprenant nos coordonnées.

Premier rendez-vous individuel AS-Jeune

Les objectifs de ce premier rendez-vous individuel sont les suivants :

- Rappeler le mode de fonctionnement du suivi individuel.
- Vérifier la demande du jeune.

- Fixer des objectifs précis.
- Débuter la prise en charge.

Lors du premier entretien individuel, l'assistant rappelle les règles de fonctionnement du suivi et vérifie la bonne compréhension du jeune. Il rappelle également au jeune qu'il est libre d'être accompagné ou non par Mentor-Escale, et insiste sur le fait qu'il s'agit d'un choix qui lui revient et non d'une obligation.

Si le jeune confirme son souhait d'être accompagné par notre structure, l'assistant social s'engage alors à assurer l'accompagnement social du jeune dans son parcours vers l'autonomie. De son côté, le jeune accepte le suivi proposé et s'engage à prendre une part active dans les démarches entreprises.

Suite à cet engagement, le suivi à proprement parler peut commencer.

Entretiens AS-Jeunes

Le jeune peut interpellier son assistant social de référence à tout moment durant les heures de bureau (via la personne qui se trouve à l'accueil), ou sur rendez-vous.

En cas d'absence de son assistant social de référence, le jeune est orienté vers l'AS qui occupe le même bureau que son AS de référence.

Différents domaines sont abordés, de manière plus ou moins approfondie, en fonction des besoins du jeune : la procédure de séjour, l'aide sociale, le logement, la santé (physique et mentale), la scolarité, l'emploi, la vie quotidienne...

Au cours du suivi, l'AS veille à collaborer avec le tuteur du jeune et tout autre intervenant.

Le suivi comprend également une stimulation de la participation du jeune aux activités communautaires.

En cas de besoin, l'AS pourra orienter le jeune vers la psychologue ou le responsable scolaire.

Bilans

Le bilan permet de percevoir l'évolution de la situation du jeune. Il vise à évaluer le travail accompli en fonction des objectifs fixés et à mettre en évidence les domaines qui nécessitent une attention particulière. Il permet également, lorsque le jeune a atteint l'âge de 18 ans, d'établir (ou non) le maintien du suivi du jeune.

A l'image du premier entretien, les bilans sont triangulés par la direction pour représenter la position de Mentor-Escale dans son ensemble. Cette distinction visible procure une certaine protection de la relation entre l'assistant social et le jeune.

La fréquence des bilans varie entre 6 semaines (début de suivi) et 6 mois (fin de suivi). Le bilan porte sur le parcours accompli par le jeune. La directrice, sur la base des objectifs fixés, demande au jeune et à l'assistant social de décrire le chemin parcouru, les obstacles rencontrés et les résultats obtenus depuis le dernier bilan. Elle tente également d'identifier le réseau du jeune. Sur la base de l'analyse de la situation, et si la décision n'est pas prise de mettre fin au suivi, de nouveaux objectifs sont redéfinis.

Au cours du bilan, une large place est laissée à l'expression du jeune.

Lorsque le jeune atteint 18 ans, une évaluation spécifique est organisée. Celle-ci vise à déterminer si une continuité du suivi se justifie. A partir de cet âge, les bilans (semestriels) analysent la nécessité ou non de maintenir le suivi du jeune.

Fin du suivi

La fin du suivi est décidée en concertation avec le jeune, son AS de référence et la direction lorsque :

- Les objectifs finaux fixés en début de suivi ont été atteints et le jeune ne souhaite pas en redéfinir de nouveaux.

ou

- L'équipe évalue que le jeune possède la « capacité de gérer sa vie pour soi-même, dans le respect de soi et des autres, en sachant bénéficier de l'aide d'autrui en cas de besoin » (Définition de l'autonomie Born, 2007)

Toutefois, dans certaines situations, la fin du suivi doit s'opérer indépendamment de ces deux critères. Lorsque :

- Le jeune a atteint l'âge de 20 ans.
- Le jeune n'habite plus à Bruxelles.
- Le jeune ne souhaite plus être accompagné par Mentor-Escale.
- Le jeune n'adhère plus au projet et à la philosophie de travail de Mentor.
- Le jeune a commis des actes délictueux au sein de Mentor et/ou incompatibles avec un suivi par Mentor.

Lors de la clôture du suivi, l'AS propose, si nécessaire, une réorientation vers un autre service ou communique au jeune une liste de bonnes adresses adaptées à ses besoins. Il informe le jeune de la possibilité de continuer à participer aux activités collectives proposées par Mentor-Escale.

3.2. Domaines d'intervention

Informer, faciliter, appuyer et encadrer les jeunes dans leur recherche d'un logement adéquat et de son entretien

Étant donné l'obligation pour les jeunes « reconnus réfugiés » de quitter le centre d'accueil dans les deux mois qui suivent la reconnaissance de leur statut, une de leurs premières demandes, lorsqu'ils arrivent à Mentor-Escale, est d'être accompagnés dans leur recherche de logement.

Concrètement, l'assistant social apprend au jeune comment trouver un logement via la presse ou internet, ou en se promenant dans la rue. Il lui explique ce à quoi il doit être attentif ainsi que le budget qu'il peut envisager. Les jeunes ont accès à un ordinateur connecté à internet ; ils peuvent également utiliser le téléphone pour contacter les propriétaires.

Quand un jeune a récolté plusieurs annonces qui l'intéressent, l'assistant social lui explique comment téléphoner pour décrocher un rendez-vous. Après lui avoir montré l'exemple ou réalisé des jeux de rôle, il encourage le jeune à téléphoner en sa présence afin de pouvoir lui renvoyer un feed-back.

Lorsque le jeune a obtenu un rendez-vous, l'assistant social l'accompagne (dans la mesure de ses disponibilités) lors de la première visite de logement. Il lui montre les points auxquels être attentif ainsi que les questions à poser. Il est également présent pour rassurer les propriétaires : il leur explique que les jeunes sont encadrés par un service et qu'ils ne sont pas livrés à eux-mêmes.

Lorsque le jeune a trouvé un logement qui lui convient, l'AS accompagne celui-ci dans les démarches qui en découlent : signature du bail, inscription au CPAS, mobilisation de la garantie locative, inscription à la commune, recherche de meubles à bas prix, ouverture des compteurs, etc.

L'assistant social veille également à éduquer le jeune aux droits et devoirs du locataire.

Dans la mesure du possible, et avec l'accord du jeune, une fois celui-ci installé, l'AS se rendra à son domicile afin de mieux cerner les conditions de vie du jeune et de lui procurer certains conseils quant à l'entretien de son logement.

Notons enfin que Mentor-Escale gère des logements de transit destinés à des jeunes particulièrement fragilisés. Il s'agit d'une maison communautaire pour 4 jeunes, de 4 studios et de 3 appartements une chambre pour jeunes mamans. Dans le cadre de ces transits, un accompagnement rapproché est mis en place qui comprend, entre autres, la visite hebdomadaire d'un éducateur à domicile.

Informier, écouter et aider le jeune dans son choix d'orientation scolaire et/ou de formation professionnelle

Depuis la mise en place d'un projet spécifique d'accrochage scolaire au sein de Mentor-Escale en 2010, puis au sein de Mentor Jeunes en 2011, l'assistant social joue le rôle d'intermédiaire entre le jeune et le référent scolaire ou le référent formation. En effet, les rencontres régulières avec les jeunes lui permettent de détecter, à tout instant, les éléments dans leur parcours qui nécessitent une orientation vers une de ces deux personnes.

Informier, relayer et accompagner les jeunes dans les questions relatives à leur santé

Il n'est pas toujours aisé pour les jeunes de comprendre le système médical belge. Les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont multiples : démarches pour obtenir le remboursement des soins de santé, existence de médecins conventionnés et de médecins non conventionnés, compréhension du système de consultation et de prise de rendez-vous, compréhension de l'importance d'un certificat médical ou d'une prescription, nécessité de respecter la notice d'utilisation des médicaments...

Dès que le jeune est pris en charge, l'assistant social l'aide à s'inscrire à la mutuelle et lui explique comment fonctionne le système médical belge. Il accompagne également le jeune dans la recherche d'un médecin généraliste de quartier et de spécialistes tels que gynécologue, dentiste ou autres. Cette démarche s'effectue même si le jeune est en bonne santé afin qu'il constitue un réseau sur lequel il pourra se reposer en cas de besoin (plutôt que de partir directement aux urgences). Il arrive, lorsque le jeune est particulièrement fragilisé, que l'assistant social l'accompagne ponctuellement chez le médecin.

Lorsque l'assistant social identifie des difficultés d'ordre psychologique, il oriente le jeune vers la psychologue de notre équipe.

De manière générale, au cours des entretiens individuels, l'assistant social est souvent amené à conférer des conseils en matière de santé : alimentation, hygiène de vie, assuétudes, etc.

Accueillir, écouter, guider et soutenir les jeunes dans le cadre de l'obtention d'une aide sociale, de la gestion budgétaire, ainsi que de l'ensemble des démarches favorisant leur insertion sociale

Les jeunes que nous accompagnons ont théoriquement accès à l'aide sociale du CPAS. Les démarches pour accéder à ce soutien financier sont cependant parfois très complexes. Dans une perspective d'autonomisation progressive, l'assistant social accompagne le jeune dans ce cheminement.

Il explique au jeune ce qu'est le CPAS, les raisons pour lesquelles il a droit à l'aide sociale mais également les devoirs qui lui incombent. Il lui explique ensuite les démarches à effectuer pour bénéficier de cette aide. Lorsque cela s'avère nécessaire (conflit de compétences entre CPAS, rupture de l'aide...), il arrive à l'assistant social d'intervenir auprès des instances pour faciliter la communication ou faire valoir les droits du jeune.

Une fois que le jeune bénéficie de l'aide financière, il lui faut encore faire l'apprentissage de la gestion d'un budget et de l'utilisation d'un compte en banque. Une fois de plus, l'AS est présent, il lui explique le fonctionnement d'une carte bancaire, les risques d'acheter à crédit, l'importance d'épargner mensuellement de petites sommes et de payer ses factures dans les délais. Il lui propose également de réaliser un budget mensuel afin d'avoir une vision plus claire de ses dépenses. Lorsqu'un jeune reçoit une facture qu'il ne comprend pas, il peut l'apporter à son AS afin que celui-ci lui explique en quoi elle consiste et éventuellement contacte le fournisseur avec le jeune pour obtenir de plus amples informations.

En parallèle, l'assistant social est amené au jour le jour à accompagner le jeune dans de nombreuses autres démarches favorisant son insertion en fonction de la situation et des besoins de celui-ci.

Notons que dans le cadre des logements de transit, une gestion budgétaire rapprochée est mise en place. L'argent du CPAS transite alors par Mentor-Escale avant d'être redistribué aux jeunes tous les 15 jours.

Informier, aider et accompagner les jeunes dans le cadre de leur procédure de régularisation du séjour

Il nous arrive régulièrement d'accompagner des jeunes qui bénéficient d'un titre de séjour temporaire : Ciré sous condition, demande de 9Ter, protection subsidiaire ... Ces statuts nécessitent un suivi particulier pour éviter, tant que faire se peut, que les jeunes se retrouvent dans l'illégalité. En effet, il est important de sensibiliser le jeune à la nécessité de respecter les conditions éventuelles fixées, d'effectuer les démarches adéquates ainsi que de respecter les échéances qui y sont liées. Ponctuellement, lorsque cela s'avère nécessaire, l'AS oriente (ou accompagne si nécessaire) le jeune vers un avocat afin que celui-ci puisse l'accompagner dans les démarches en lien avec son statut.

4. SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Confrontés à la grande souffrance psychologique de certains de nos jeunes et à l'extrême difficulté de les orienter vers un psychologue extra-muros, nous avons engagé une psychologue au sein de notre équipe. Celle-ci mène des entretiens individuels avec les jeunes qui le désirent afin de les aider à envisager l'avenir de manière plus sereine tout en composant avec les éléments de leur passé.

5. SUIVI SCOLARITE/ FORMATION

Depuis 2010, Mentor-Escale développe, en collaboration avec l'asbl Mentor Jeunes, un programme éducatif de prévention du décrochage scolaire à destination des Mineurs Etrangers Non Accompagnés. Il vise à soutenir et à accompagner les jeunes dans leur scolarité et, depuis 2011, dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle.

Ci-dessous, vous trouverez un compte rendu du projet pour la période allant de septembre 2012 à juin 2013 (nous nous sommes volontairement basés sur l'année académique afin de récolter des données plus cohérentes).

(Par Fatima El Mourabiti-responsable du projet scolarité Mentor Jeunes)

5.1. Le projet

Le projet de Mentor Jeunes a été pensé et développé pour répondre à une demande croissante d'aide et d'accompagnement des jeunes au niveau de leur scolarité.

Depuis 2010, nous nous efforçons de coordonner, de consolider et d'actualiser le projet pour répondre au mieux à la demande des jeunes et à leurs aspirations futures.

Pour tendre à une prise en charge globale du jeune, la démarche intègre 3 acteurs indispensables dans la mise en place et le déroulement du projet : le jeune, les partenaires scolaires/associatifs et notre équipe.

En 2012-2013, **86 jeunes** ont intégré le projet d'accrochage scolaire. Parmi eux, **44 jeunes** étaient accompagnés par les assistants sociaux au niveau individuel tandis que **42 jeunes** étaient uniquement inscrits aux activités communautaires.



5.2 Moyens développés

Information et orientation scolaire

Les jeunes sont informés quant à la manière dont se structure l'enseignement en Belgique ainsi que des différentes possibilités qui s'ouvrent à eux en termes de scolarité. Si nécessaire, nous tentons ensuite de trouver, avec eux, les études qui leur correspondent en fonction de leur niveau et de leurs aspirations ainsi qu'un établissement dans lequel ils pourront évoluer positivement.

Réseau d'écoles

Depuis 2010, notre objectif concernant le réseau scolaire est de promouvoir le projet et de sensibiliser un maximum de chefs d'établissements et d'enseignants à la situation scolaire et aux conditions d'apprentissage particulières des Mineurs Etrangers Non Accompagnés.

Au 30 juin 2013, notre réseau d'écoles comptait 19 établissements sur toute la Région de Bruxelles-Capitale (dont un programme scolaire de l'association Solidarité reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles) et 5 centres de formation et de promotion sociale.

La proximité et la collaboration sont privilégiées dans notre action pédagogique et éducative. La situation scolaire du jeune évolue et nous nous efforçons d'être en contact régulier avec l'école et le jeune pour éviter le décrochage scolaire.

La qualité du contact avec l'établissement partenaire dépend fondamentalement de la fréquence du suivi et de l'étroite collaboration entre les différents acteurs scolaires et sociaux. Sur les 19 écoles partenaires, certaines sont plus « engagées » dans le projet, c'est à dire qu'elles créent vraiment du lien et nous sollicitent régulièrement en nous faisant part de l'évolution du jeune. Les écoles que nous sollicitons le plus sont celles qui accompagnent des jeunes moins « débrouillards » et « plus fragilisés ». Les jeunes sont suivis en fonction de leur demande, de leur situation à l'école et des difficultés qu'ils rencontrent.

Les jeunes, lorsqu'ils sont reconnus comme réfugiés, ont 2 mois pour quitter le centre d'accueil et trouver une école sur Bruxelles (si leur centre n'est pas situé à Bruxelles). Les inscriptions dans nos établissements partenaires se font donc tout au long de l'année scolaire.

Suivi scolaire et mise en réseau

La responsable scolarité reste attentive à la scolarité des jeunes pris en charge. Ce travail de proximité vise à prévenir toute situation décrochage du jeune. Elle met également les jeunes en lien avec des partenaires (services d'accrochage scolaire, maisons de quartier...) à proximité de leur domicile.

Soutien scolaire

La scolarité des Mineurs Etrangers Non Accompagnés est un parcours semé d'embûches. Arrivés en Belgique, les jeunes réintègrent l'école et suivent leur scolarité dans une classe passerelle, classe qui devrait les aider à rétablir le niveau scolaire d'avec le pays d'origine. La réalité est que bons nombres d'entre eux arrivent avec d'énormes lacunes, des parcours de vie complexes et une première orientation scolaire hâtive et inadaptée.

Le soutien scolaire a été mis en place en 2010 et ne cesse d'évoluer en fonction des demandes des élèves et de la disponibilité des volontaires. Le public ciblé par notre soutien scolaire est constitué de jeunes scolarisés ou en formation qui rencontrent des difficultés dans l'une ou l'autre matière et qui ont besoin d'être soutenus et accompagnés dans leurs apprentissages.

Par notre axe « soutien scolaire », nous offrons un espace où le jeune accompagné d'un bénévole peut pallier à ses éventuelles lacunes. Dès le départ, nous informons le jeune de la possibilité d'être soutenu dans ses apprentissages scolaires, en précisant que cette aide doit s'accompagner d'une réelle attitude de motivation et de sérieux. Et ce, tout au long de l'année.

Au 30 juin 2013, l'équipe scolaire était composée d'une responsable qui coordonne le projet dans son entièreté et de 12 volontaires qui assurent le soutien scolaire. Les cours qui ont été dispensés sont : le français, les mathématiques, les sciences (chimie, biologie et physique), le néerlandais, l'anglais, l'espagnol, la méthodologie de travail, la gestion et la comptabilité.

Atelier d'apprentissage du français en rythme par l'asbl Mandji

Cet atelier a démarré en septembre 2012 avec une fréquence de 2 fois par semaine. Le lundi soir était destiné aux jeunes Mena scolarisés et le jeudi aux jeunes Mena (non demandeurs d'asile) en attente d'une inscription scolaire ou qui ont décroché (jeunes séjournant dans des hôtels Fédasil).

Activités « Parce qu'on vient de loin » en partenariat avec la Maison de jeunes XL'J et Synergie 14

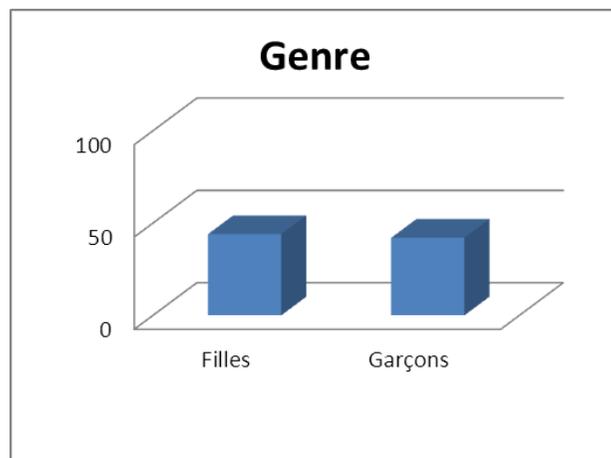
En 2012, une trentaine de jeunes venant de Mentor et d'XL'J, accompagnés de jeunes de Synergie 14, ont participé à des rencontres avec des professionnels sur leur lieu de travail : rencontre avec Déparone, chauffeur à la Stib et responsable du label de musique « Give me five », participation à l'après-midi « Déclic » (rencontre avec des professionnels, explications sur les métiers, les études et les possibilités d'embauche), atelier cuisine avec Jonathan Minne, cuisinier dans un restaurant réputé.

Volet emploi /formation

Nous avons fait appel, par le biais d'un partenariat, à l'expertise de la Mission Locale d'Ixelles pour répondre à une demande croissante de jeunes souhaitant trouver un emploi ou une formation qualifiante.

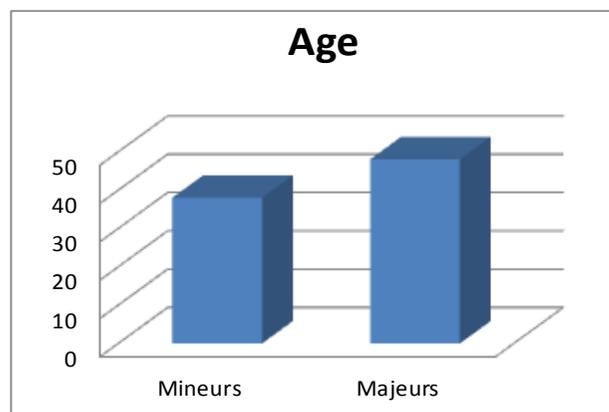
5.5. Tableaux et statistiques

Genre



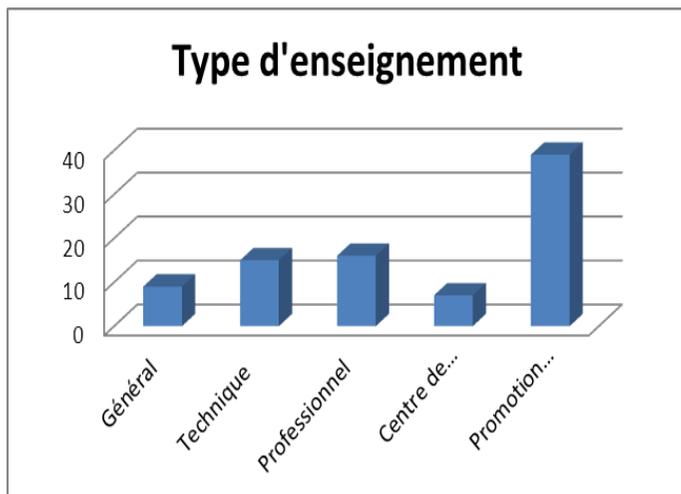
- Tant les jeunes filles que les garçons sont touchés par notre projet éducatif d'accrochage scolaire. Notre action porte également sur le public vulnérable des **jeunes mamans** qui sont aussi sujettes au décrochage scolaire.
- Comme le schéma le souligne, la parité est presque atteinte dans notre action sociale et éducative : sur un total de 86 jeunes suivis au niveau scolaire, **51 %** sont des **filles** et **49 %** sont des **garçons**.

Age



- Sur les 86 jeunes suivis au niveau scolaire durant l'année 2012-2013, **44 %** étaient **mineurs** et **56%** **majeurs**.
- L'augmentation de la demande du public majeur en 2013 s'explique par le fait que les jeunes arrivés mineurs sont devenus majeurs entretemps.

Types d'enseignement



- 11 % des jeunes sont inscrits dans le **général**, 18 % en **technique**, le reste est inscrit en **professionnel** (19%), dans un **centre de formation en alternance (CEFA)** ou en **promotion sociale** (langues, formation médicale et de soins, informatique, poids lourd, boulangerie, cuisine, etc.)



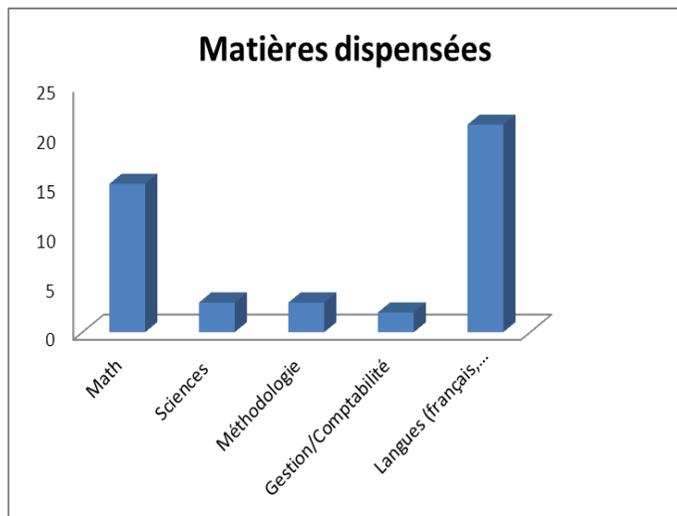
Réseau d'écoles

Voici la répartition des jeunes dans le réseau scolaire.

Etablissements	
CEFA Schaerbeek/Ixelles	2
Athénée Royal Andrée Thomas	2
Institut De Mot Couvreur	2
Athénée Royal Serge Creuz	3
Institut Sainte Marie de Schaerbeek	3
Institut Cardinal Mercier à Schaerbeek	3
Institut de la Providence	2
Institut Saint-Joseph Etterbeek	2
Institut des Ursulines Molenbeek	3
Institut des Filles de Marie Saint-Gilles	4
Athénée Royale d'Ixelles	4
Campus Saint-Jean Molenbeek	3
Institut Don Bosco Woluwé Saint-Lambert	2
CEFA "AM Construction" Anderlecht	1
Centre scolaire Eperonniers-Mercelis Ixelles	4
Don Bosco School, Vlaams Onderwijs	3
CDO Anneessens Funck (Centre de formation en alternance)	2
Le programme de Solidarité (un an de solidarité= une année scolaire reconnue)	1
Centre de formation FAC Schaerbeek	1

Nous avons également **39 jeunes** (dont 11 jeunes mamans) inscrits en promotion sociale, dans des centres de formation professionnelle ou ayant opté pour une formation à distance. La formation pour laquelle les filles nous sollicitent le plus est la formation d'aide-familiale/aide-soignante.

Fréquentation du soutien scolaire



- Les cours les plus fréquentés sont les **cours de langue** (en particulier le français) suivis des **cours de mathématiques**.

5.5. Perspectives

- Privilégier l'approche préventive du décrochage scolaire en se positionnant davantage en amont avec les premiers partenaires ayant suivi le jeune avant son arrivée à Mentor.
- Élaborer un outil pratique qui explique le fonctionnement des DASPA (anciennement appelées « classes passerelles ») afin de présenter clairement la structure de l'enseignement en Belgique. Cet outil existe déjà, mais nous souhaiterions l'adapter pour le rendre accessible aux Mena analphabètes qui transiteront aussi par des DASPA.
- Accorder une attention particulière à la formation des bénévoles qui encadrent les Mena dans leurs apprentissages scolaires. Des contacts ont déjà été pris en ce sens avec des associations compétentes.
- Entretenir et élargir notre réseau en favorisant la communication, les rencontres, les évaluations et l'intégration de tous les acteurs (jeune, tuteur, CPAS, école, équipe Mentor Jeunes, etc.).
- Collaborer avec différents service d'accrochage scolaire sur la région de Bruxelles Capitale dans le but d'offrir un accueil et un accompagnement de proximité au jeune.
- Créer et concrétiser un véritable partenariat avec différentes Missions Locales de la Région Bruxelloise dans la perspective de formation et d'insertion socioprofessionnelle des Mena devenus majeurs.

6. SUIVI ÉDUCATIF EN LOGEMENT DE TRANSIT

Depuis plusieurs années, nous développons un projet spécifique de logements de transit.

Ce projet vise à assurer à des jeunes plus fragilisés un accompagnement plus intensif, notamment au domicile même du jeune. Nous organisons des visites hebdomadaires afin de soutenir le jeune dans sa vie quotidienne. Nous travaillons avec le jeune tout ce qui concerne l'éducation au logement : contrat de bail, entretien de l'habitat (rangement, produits, tri des déchets...), des communs, charges locatives, etc.

Ixelles : Quatre studios et deux appartements une chambre (destinés à de jeunes mamans avec enfant) gérés par l'AIS (agence immobilière sociale) « Habitat et Rénovation », situés à proximité de nos bureaux nous permettent un accompagnement rapproché des jeunes qui y logent.

Saint-Gilles : Un appartement une chambre a accueilli une jeune maman avec enfant. Cet appartement est géré par l'AIS « Logement pour Tous ».

Forest : Depuis 2010, nous développons un projet de logement communautaire en semi-autonomie en collaboration avec le CPAS de Forest et le cabinet de l'Aide à la Jeunesse en Communauté française. Quatre jeunes dépendant de l'Aide à la Jeunesse habitent ensemble dans une maison mise à disposition par le CPAS de Forest et bénéficient d'un accompagnement rapproché afin de se préparer à leur autonomie future.

7. SOUTIEN À LA PARENTALITE POUR JEUNES PARENTS

(Par Pernelle Taquet - responsable du projet jeunes parents)

Plusieurs jeunes accompagnés par Mentor-Escale sont ou seront très prochainement papas ou mamans d'enfants nés en Belgique et/ou dans leur pays d'origine. Pour ces jeunes parents, nous avons élaboré un projet particulier de soutien afin qu'ils puissent développer ou (re)trouver en eux les ressources nécessaires pour exercer dans ce contexte d'exil ce difficile métier de parent. Notre projet s'adresse donc aux jeunes parents Mena, anciens Mena et aux autres parents en exil de 26 ans maximum, ainsi qu'à leurs enfants, et a pour objectifs de :

- Créer un lien de confiance avec chaque parent qui lui permette de se dire, de s'exprimer sans jugement, mais aussi de se laisser guider et de créer une ouverture aux nouvelles expériences.
- Proposer un repère, un réseau de semblables au sein duquel chaque parent peut se sentir respecté, écouté et y trouver des forces. Prévenir l'isolement des familles et surtout des enfants.

- Les soutenir pour inventer une parentalité qui leur est propre en respectant leurs racines, en entretenant leurs ressources culturelles et en proposant des alternatives aux manquements de l'exil.
- Proposer une écoute active dénuée de jugement ou de solutions toutes faites pour pouvoir déposer les excès de fatigue, de joie, de colère et les multiples émois que génère la vie de parent.
- Proposer un autre regard sur soi, sur son corps, sur son couple pour renforcer l'estime de soi et être davantage à l'écoute de soi-même. Avoir à terme plus d'outils pour pouvoir faire les choix qui leur conviennent le mieux ainsi qu'à leurs enfants.
- Renforcer le lien parent-enfant.
- Encourager et faciliter le bien-être, le développement, l'épanouissement, les apprentissages et la santé de l'enfant.
- Aider à poser les jalons de l'intégration future de l'enfant (en complément à l'accompagnement proposé par le projet général de Mentor-Escale aux parents).



7.1 Moyens développés

Axe individuel

- Visites à domicile

Les visites à domicile se font dans le cadre d'un contrat d'un an lié à un logement de transit ou, hors contrat de transit, à la demande spécifique d'un parent. Le plus souvent hebdomadaires, elles ne prennent leur sens que sur le long terme car elles nécessitent un important travail d'écoute et de mise en confiance. Elles permettent de proposer un soutien concret à travers les gestes du quotidien, d'accompagner le parent dans la tâche éducative en valorisant les réactions et les réponses constructives, en abordant indirectement la propreté, les colères, les besoins de l'enfant, la communication, le sommeil, l'alimentation, etc. et en suggérant éventuellement par la pratique une autre manière de réagir. Ces visites permettent également de faire des liens au quotidien avec les activités collectives proposées par Mentor-Escale ou d'autres institutions.

- Service d'accompagnement autour de la naissance et de l'enfance

Afin de permettre aux parents de se retrouver dans le fonctionnement et la multitude des services de la petite enfance, nous proposons de les accompagner dans la recherche de crèches, d'écoles maternelles, de consultations ONE, de pédiatres, médecins généralistes, stages de vacances, etc. Nous veillons à leur bonne compréhension du fonctionnement de chacune de ces institutions en assurant une médiation entre le parent et celle-ci. De même, nous proposons aussi aux futures mamans un accompagnement vers les services de préparation à la naissance (gynécologue, kinésithérapeute, sage-femme, etc.) les mieux adaptés à leur situation.

Axe communautaire

- Groupes de parole de parents

« Chacun au cours de sa vie a accumulé des savoirs qui font l'objet d'un échange entre parents. En parlant dans un groupe, le parent interprète ce qu'il a vécu à la lumière de ce que les autres racontent. Les groupes de parole se fondent sur l'écoute, le non-jugement, le respect de ce qui est dit, mais ils poursuivent un objectif précis et ne se résument pas à faire circuler la parole dans le vide. C'est un travail de construction qui s'élabore pour chacun des participants. » Ces mots choisis par Christine Barras résument très bien la portée et la pertinence d'un groupe de parole de parents. A Mentor-Escale, nous les organisons 4 à 5 fois par an en partenariat avec une TMS de l'ONE et une psychologue. La qualité de l'écoute permet à chaque parent de s'exprimer librement et de trouver auprès des autres une piste de réponse à ces difficultés ou inquiétudes du moment.

- Rencontres avec des personnes ressources

Ces rencontres sont l'occasion d'aborder certaines problématiques de manière collective, de libérer la parole, de partager certaines difficultés et de pouvoir disposer de la réponse d'un professionnel spécialisé. Ces rencontres s'organisent en collaboration avec le planning familial de la Senne et ont pour objectif de faciliter l'accès aux informations relatives à la contraception, la grossesse, la sexualité, l'intimité et l'équilibre du couple, les mutilations féminines, etc. Les thèmes traités varient en fonction des questions formulées au fur et à mesure des rencontres.



« Une travailleuse médico-sociale a été invitée à Mentor-Escale afin de répondre aux inquiétudes et aux questionnements des mamans. Six mamans se sont réunies pour l'occasion dans le salon de Mentor-Escale, tandis que leurs enfants jouent avec une baby-sitter à l'accueil. « Mon enfant ne veut pas dormir dans son lit ! », « Le mien refuse de manger... », « Ma fille a toujours des petits boutons. », « Mon fils cadet ne parle pas encore,... »... Les sujets de discussion ne manquent pas, les échanges non plus car, au-delà de la présence de l'ONE, chaque maman, forte de son expérience, est aussi une ressource pour les autres ».

- Activités parents-enfants

La manière d'envisager la petite enfance et de contribuer à son éveil varie d'une culture et d'un environnement à l'autre. Nous avons en Belgique francophone différentes ressources institutionnelles, orales ou autres qui méritent d'être connues, réappropriées, remaniées en fonction du regard de chacun. Les faire connaître permet aux parents en exil de trouver des alternatives aux institutions (matérielles ou immatérielles) qui pouvaient exister dans leur pays d'origine, de valoriser en réponse leurs pratiques culturelles en matière d'éveil de la petite enfance et de renforcer simultanément le lien parents-enfants. Concrètement, nous proposons deux fois par mois aux jeunes parents et à leurs enfants des activités d'éveil pour la petite enfance (bébé-contes, éveil musical, psychomotricité, jeux à fabriquer soi-même, sorties au parc, visites à la ferme, piscine, chant familial, éveil artistique, découverte de la nature, massage bébés, ...), ainsi que des activités de familiarisation avec les institutions existantes (bibliothèques, ludothèques, maisons vertes,...).

« Cinq enfants sont venus pour l'activité de ce jour. Leurs mamans les accompagnent. Tout le monde s'assied par terre pour écouter des histoires. Les enfants sont curieux, les mamans perplexes. Peu à peu, la confiance et l'intérêt s'installent et petits et grands réagissent avec émoi aux péripéties des personnages. Les mamans accompagnent les chansons de leurs gestes et s'attendrissent devant l'attention qu'y portent leurs enfants. Après la séance, nous partageons un morceau de gâteau préparé au préalable avec les mamans. Au moment de se quitter, un petit garçon me fait comprendre qu'il souhaite emporter un livre à la maison. Il s'agit d'un imagier avec un gâteau d'anniversaire.

La semaine suivante, je vais rendre visite à ce petit garçon et sa maman. Sa maman m'avait fait part précédemment de sa difficulté à le mettre au lit, si bien que les moments du coucher tournaient le plus souvent en conflit et se terminaient en sanction. Dès que je rentre dans l'appartement, la maman me signale un changement. Son fils ne veut plus se défaire de son petit imagier et demande chaque soir qu'elle le lui raconte et qu'elle lui chante « Joyeux anniversaire ! ». Les moments du coucher sont devenus un moment d'échange entre ce petit garçon et sa maman ».

LES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

1. OBJECTIFS

1.1. Rompre l'isolement du jeune et renforcer le lien social

Mentor-Escale cherche à éviter absolument l'isolement du jeune mineur non accompagné. Dans les grandes villes, les gens vivent de manière assez anonyme et la vie en communauté y est rarement spontanée. La plupart des jeunes réfugiés avaient un tissu social fort dans leur pays d'origine, composé de leur famille directe ou élargie, de leurs camarades d'école, d'amis. L'exil a le plus souvent complètement anéanti ce réseau naturel. Le jeune est alors obligé de se constituer un nouveau réseau social, ce qui n'est pas chose facile dans un nouvel environnement inconnu.

Par le biais d'activités communautaires basées sur des dynamiques collectives, Mentor-Escale veut favoriser la constitution de ce réseau social constitué de jeunes vivant la problématique de l'exil. Découvrir qu'on n'est pas tout seul à vivre une situation d'exil, retrouver quelque peu ses propres racines, sont les premiers reconstituants de l'identité du jeune. L'ouverture, par la suite, à des activités de rencontres avec des jeunes issus du pays d'accueil contribue à l'élargissement de ce tissu social.

De manière générale, nous pensons que les activités communautaires contribuent significativement à pallier au manque d'entourage structurant et protecteur ainsi qu' au manque de stimulation des Mineurs Etrangers Non Accompagnés vivant souvent seuls en autonomie.



1.2. Renforcer les racines culturelles du jeune et favoriser son « intégration » au sein de la société belge

La meilleure insertion commence par une prise de conscience de sa propre identité. À leur arrivée, la seule identité que possèdent les jeunes non accompagnés est celle du passé. Cette identité ayant été secouée par l'exil, ces jeunes sont ébranlés face à une culture différente.

Il est important qu'ils n'oublient pas d'où ils viennent, qu'ils puissent l'exprimer et échanger sur la manière dont la vie se passe dans leur culture d'origine et sur la façon de vivre en Europe. Cela leur permettra petit à petit de se recomposer une nouvelle identité, basée sur leurs racines et les us du pays d'accueil et trouver ainsi progressivement leur place au sein de la société belge.

« Les adolescents qui nous arrivent ne sont pas des pages vierges. Que ce soit par leur(s) culture(s) d'origine(s) ou par leur vécu d'exil, ils ont développé des savoirs et des savoir-faire particuliers dont il faut tenir compte dans leur mise en autonomie. Ces savoirs sont parfois des ressources, parfois des biais, parfois un peu des deux. C'est pourquoi une intégration intelligente ne peut que tenir compte des racines culturelles des jeunes pour permettre une articulation harmonieuse. De plus, rester en partie en contact avec ses racines permet un bien-être et une sorte de sécurité affective donnant la confiance nécessaire à l'intégration dans notre société. Enfin, puisque l'identité de notre société se base en grande partie sur la liberté d'expression et que les spécificités individuelles sont considérées comme des richesses, la transmission de nos valeurs et de nos usages ne peut se présenter comme un programme à apprendre par coeur. Il s'agira donc plutôt de mille et une manières de permettre une rencontre entre le mode de vie et la manière de prendre le monde que le jeune a développé, et celui de la société belge. Une rencontre qui ne donnera pas lieu à une stricte absorption, mais plutôt à une interprétation critique et originale, à une appropriation personnelle² ».

1.3. Développer la citoyenneté active

L'accompagnement communautaire vise également à mettre en place et à appuyer des actions qui favorisent l'exercice actif de la citoyenneté des jeunes et qui renforcent leur participation effective à la vie démocratique.

Il s'agit de contribuer à l'épanouissement des jeunes en construisant avec eux les moyens leur permettant de prendre conscience de leurs aptitudes et de les développer, d'expérimenter, de s'exprimer et de développer une citoyenneté critique active et responsable.

² Michaël Damman-Educateur



« Constatant un certain intérêt de notre public pour l'anniversaire de la mort de Thomas Sankara, nous avons organisé un mercredi après-midi - moment toujours haut en couleurs à Mentor - une partie de Sudestan où de nombreux jeunes ont répondu au rendez-vous. Développé par le Service Civil International, le Sudestan est un jeu de société abordant de manière ludique la gestion des pays en voie de développement, les relations internationales et les politiques du FMI. Cette partie de Sudestan a mené à un débat vif et passionné entre animateurs et jeunes du Congo, de Guinée, du Maroc et d'Afghanistan. »

2. MOYENS MIS EN ŒUVRE

Par Michaël Damman – Educateur

2.1. Introduction

Si l'année 2011 fut marquée par l'ouverture des activités communautaires à un plus large public, l'année 2012 fut essentiellement marquée par l'ajustement de cette ouverture afin que celle-ci puisse être durable, équitable et gérable par l'équipe.

Pour rappel, en 2011, nous avons fait le choix de ne plus limiter l'accès des activités collectives aux jeunes suivis individuellement. En effet, nous pensions qu'un accueil plus global avec des limites encadrées, permettrait davantage d'atteindre les objectifs du pôle communautaire. Nous avons donc décidé d'ouvrir les activités collectives à l'ensemble des Mineurs Etrangers Non Accompagnés ainsi qu'aux anciens Mena jusqu'à l'âge de 26 ans.

Cette ouverture avait pris la forme de la création d'un nouveau statut de membre, celui de « Membre Communautaire ». Un statut qui permet aux jeunes qui ne sont pas ou plus suivis individuellement d'avoir accès à l'accueil au quotidien, à toutes les activités collectives ainsi qu'à une série de services connexes.

2.2. Évolution de la création du statut de « Membre Communautaire », effets primaires et effets secondaires

Avant de présenter les aspects problématiques qui menèrent à un ajustement du statut de « Membre Communautaire », il importe de commencer par les nombreux effets positifs de l'ouverture de celui-ci. L'élargissement de l'accès au pôle communautaire a généré une augmentation de la fréquentation des activités, de nombreuses rencontres et échanges entre les jeunes mais également une plus grande dynamique de réseau. L'ouverture du communautaire a donc consisté avant tout en un enrichissement (parfois chaotique) de la vie de notre association.

Un enrichissement qui n'a pas manqué évidemment de poser quelques problèmes spécifiques. Peu à peu, le bouche-à-oreille faisant son effet, nous avons vu débarquer, comme candidats à l'inscription communautaire, des dizaines de jeunes Mena non pris en charge par le réseau Fédasil (car ne demandant pas l'asile). Au début, ils nous furent principalement envoyés par les différentes associations à qui nous avons présenté l'évolution de notre projet, mais, par la suite, ce furent les jeunes eux-même qui évoquèrent Mentor-Escale entre eux. Bien souvent, ces jeunes, très en demande, ne parlaient ni l'anglais ni aucune des langues nationales, étaient peu informés, peu suivis et avaient derrière eux un long parcours d'exil souvent chaotique. Devant l'âpreté de leur situation, l'urgence, la frustration, l'incompréhension et l'impossibilité d'expliquer notre cadre et nos limites, il fut ainsi parfois très difficile de mener à bien un quelconque travail. Les malentendus et les tensions se multiplièrent entre jeunes et membres du personnel, mais également entre les jeunes eux-mêmes. La situation est progressivement devenue de plus en plus difficile car de plus en plus de jeunes nous arrivaient pour occuper l'accueil et multipliaient leurs demandes suite, entre autres, à la fermeture provisoire d'autres structures à ce public.

2.3 Un ajustement nécessaire

Face à cette situation, nous avons été contraints de procéder à certains ajustements afin de retrouver deux bases fondamentales à notre action : d'une part, garantir la sécurité de nos usagers et d'autre part, continuer à offrir un service de qualité.

Pour ce faire, nous avons limité l'accès du pôle communautaire aux jeunes Mena en possession, au minimum, d'une « Déclaration d'Arrivée ». Les jeunes n'ayant aucun document attestant de leur arrivée sur le territoire furent orientés vers les services adéquats.

Au terme de l'année 2012, les activités communautaires étaient accessibles, jusqu'à l'âge de 26 ans :

- Aux jeunes bénéficiant d'un suivi individuel.
- Aux jeunes dont le suivi individuel a été clôturé.
- Aux Mena possédant un document attestant de leur présence sur le territoire belge.

Cet ajustement nous a permis de faire en sorte que l'espace communautaire reste un foyer, une source d'inspiration pour une activité sportive ou culturelle, une ressource pour se faire un réseau d'amis, de connaissances ou pour être orienté sans pour autant être suivi de manière rapprochée. Le pôle communautaire est également un lieu au sein duquel les jeunes ayant bénéficié d'un suivi individuel peuvent couper le cordon en douceur, se distancier petit à petit, à un rythme qui leur est adapté.

2.4 Bouquet d'activités du pôle communautaire

Plus qu'un programme identique pour tous, l'offre communautaire s'est structurée comme un bouquet de possibles du plus simple au plus subtil : petits dépannages, occasions d'apprendre à être plus débrouillard, mais aussi occasions de découvertes, d'activités et de rencontres. Ci-dessous, quelques exemples :

Accueil

- Accès à l'accueil

L'accueil consiste en le rez-de-chaussée où se trouvent 4 ordinateurs, un babyfoot, une petite cuisine, un tapis de psychomotricité et quelques jouets, une cour, une table de ping-pong.

Services

- Accès à la banque alimentaire

Une fois par semaine, les jeunes peuvent prendre un colis alimentaire de 10 pièces, comme dépannage dans les moments difficiles.

- Accès à différents outils de communication

Pour toute démarche dite « sérieuse ou officielle » (chercher un appartement, une école, une démarche administrative ou juridique), les jeunes peuvent gratuitement téléphoner, faxer, scanner, faire des photocopies ou des impressions.



Activités

- Atelier cuisine

Tous les mercredis après-midi (sous réserve qu'il y ait au moins un jeune curieux de montrer ou d'apprendre quelque chose), nous organisons avec les jeunes un repas communautaire.

- Atelier recherche logement

Lors de cet atelier, animé par deux volontaires encadrées par un membre de l'équipe, les jeunes apprennent à chercher des appartements, à voir à quoi porter attention sur les baux, à se présenter de manière adéquate, à s'organiser dans leur prise de notes, à utiliser intelligemment les sites, etc.

- Permanences informatiques

Nous restons disponible pour répondre à des questions concernant l'outil informatique (surfer sur internet, sauver, imprimer, mettre en page, se créer une adresse email, etc.) ;

- Rédaction de CV et de lettres de motivations sur rendez-vous

- Musique et écriture

Cet atelier consiste en une initiation à la musique, à l'écriture de chansons, de textes et de scénarios de clip, au chant, au rythme, à l'enregistrement basique et à la réalisation de mp3 et de clips.

Cette année, c'est la chanson de Rafaël "Dance Floor" qui nous a donné, grâce à sa persévérance et à sa créativité, l'occasion de réaliser un nouveau clip en ligne sur Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=RQ9h97n7VBU>.

Il nous faut également relever l'investissement impressionnant d'Abdoul Karim, auteur de plusieurs chansons aussi personnelles qu'éclairantes sur sa situation, ou encore la poésie et la grande perspicacité d'Almamy dont le style plus reggae et plus chanté n'empêche pas la dénonciation très lucide de certaines problématiques.

Certains samedis, nous avons également travaillé en groupe avec Almamy, Abdoul Karim et Rafaël, mais aussi Alseny et Mamadou afin de préparer (diction, travail de chorégraphie, de respiration, de polyphonie, etc.) une participation au festival Babel, au théâtre Marni, en avril 2012.

Enfin, Abdoul Karim, interpellé par la condition de certains de ses compatriotes sans droits, acculés à la mendicité, au travail au noir, ou pire, nous a transmis son souhait d'écrire un livre/témoignage pour tenter de faire bouger les choses. Nous avons ainsi travaillé avec lui pendant plusieurs mois sur la base d'interviews, de notes qu'il a prises, sélectionnant des anecdotes représentatives. Ce projet n'a finalement pu aboutir car ce jeune a reçu un ordre de quitter le territoire et est parti dans un autre pays.

L'atelier de musique et d'écriture a donc ainsi, de différentes manières, pu servir d'exutoire aux sentiments et aux réflexions des jeunes, donner une forme intelligente, touchante, enrichissante à des impressions d'abord parfois sombres. Des sentiments de révolte ont ainsi pu trouver une place et être sublimés en espoir, en action, en chanson, en quelque chose qui fait qu'on cesse d'être un spectateur impuissant sans pour autant commettre de passage à l'acte.

- Sports

Grâce à la mise à disposition de cartes de sport de l'ULB, les jeunes peuvent accéder aux infrastructures et activités sportives de l'ULB, dans un premier temps accompagnés par un éducateur. Ceci leur donne la possibilité de découvrir toute une série de sports très variés, mais aussi d'entrer en contact avec un autre public (les jeunes du campus).

Cette année, l'usage de cette nouvelle possibilité s'est intensifiée. La musculation et la salle de fitness restent les activités qui ont le plus de succès et font l'objet de l'investissement le plus régulier. Parallèlement à cela, Aissatou a appris à nager pendant que Fanta a fait découvrir les joies de la piscine à ses deux petites filles. Yasin s'est essayé au karaté et à la capoeira, mais a préféré le taekwondo. Rohid, quant à lui, a fait découvrir à Boubacar et à Djeby sa redoutable maîtrise du billard.

- Ciné-débat

Une fois par mois en moyenne, nous tentons de combiner la projection d'un film permettant des échanges sur certaines thématiques avec l'atelier cuisine

Un soir, autour de la comédie "Braqueurs, amateurs", nous organisons un ciné-débat sur le thème délicat : jusqu'où est-il légitime d'aller pour avoir ce qu'on veut quand on a des problèmes d'argent ? Question très concrète pour nombres de nos jeunes. Avec Abderrahamne, Eladj, Ahmed Kader et Aissatou, nous discutons principalement de la tentation du vol quand on est, par exemple, sans revenus. Autour d'un bon thé à la menthe et de quelques jus de fruits, chacun décrit ce qu'il a vu et les motivations qui ont poussé les acteurs. Abderrahamne relève, par exemple, que les tentations des héros ne sont pas exclusivement liées à des besoins fondamentaux mais s'expliquent aussi en grande partie par la course au succès à laquelle ils se livrent même quand ils ont encore de quoi payer leurs factures. Nous discutons alors de cette course au succès, assez uniforme, où tout le monde semble désirer la même chose : l'argent, le pouvoir, monter dans la hiérarchie de son entreprise, etc... Le débat évolue ainsi vers la construction d'un autre type de chemin vers le bonheur. Une idée du bonheur détachée du conformisme où on s'écouterait mieux soi-même plutôt que de courir après un idéal

socialement partagé, mais finalement assez anonyme. Une vie où l'on partagerait mieux son temps entre le travail et les échanges avec les siens, où l'on réaliserait des activités que l'on aime pour le plaisir de les faire et pas pour l'argent ou le prestige qu'elles rapportent. Un bonheur plus humble qui guérit de la convoitise et qui fait qu'on n'a pas de grands besoins, qu'on sait jouir de la vie en se contentant de peu....

- Fête annuelle

Elle permet à la fois des rencontres, mais aussi une évaluation par les jeunes fréquentant régulièrement Mentor ainsi qu'une présentation détaillée des activités aux nouveaux.

Cette année, nous avons opté pour une présentation vidéo d'une demi-heure. Un outil exportable, réutilisable et reproductible qui nous permet une présentation à la fois succincte, claire, complète et imagée, ce qui est d'autant plus utile pour la compréhension, puisqu'une partie du public n'est pas encore tout à fait à l'aise avec le français. Nous avons ensuite animé un débat collectif et encadré le remplissage d'un formulaire visant également à connaître de manière plus précise les centres d'intérêt de chaque jeune.

- Excursions

Des excursions ou sorties ponctuelles furent organisées, notamment à la piscine, à Plankendael ou à Bruges, surtout pendant les grandes vacances.

- Camps

Les séjours résidentiels sont des moments privilégiés de vie commune qui permettent aux jeunes de mieux se connaître, de créer et de renforcer des amitiés et de s'exprimer quant à leur vécu. Ce temps de parenthèse dans leur quotidien, souvent lourd de responsabilités, leur permet d'oublier leur statut de jeune non accompagné et leur procure le sentiment d'appartenir à une famille, « d'être comme les autres ».

CREATION D'UNE NOUVELLE ANTENNE A NAMUR

Par Aurélie Fieremans – Initiatrice du projet PARI MENA

En octobre 2012, Mentor-Escale a ouvert une petite antenne à Namur : PARI MENA.

Ce projet a émergé du questionnement d'un petit groupe pluridisciplinaire de 4 anciennes collègues du centre FEDASIL de Florennes. En effet, dans le travail à Florennes se posait régulièrement la difficulté de la mise en autonomie des jeunes vers Namur, avec peu ou pas de relais possible. Cette question a tout son sens à Namur car de nombreux MENA et anciens MENA vivent dans les villes et villages environnants et sont scolarisés à Namur. A défaut de l'existence de relais à Namur, certains jeunes devaient choisir de s'installer ailleurs au moment de leur mise en autonomie, à Bruxelles par exemple, et dès lors quitter leur école, leur réseau, accentuant alors la rupture.

C'est suite à ce constat qu'au printemps 2012, le groupe d'anciennes collègues a entamé un diagnostic des besoins au niveau du suivi en autonomie des MENA et anciens MENA dans le namurois. Dans ce cadre, une rencontre avec Mentor-Escale à Bruxelles a eu lieu en juillet 2012, la volonté du groupe de projet étant de s'associer à une asbl déjà existante et ayant une expérience dans le domaine de l'accompagnement à l'autonomie de MENA.

Mentor-Escale ayant déjà réfléchi à la possibilité d'ouvrir une antenne en Wallonie a rapidement décidé de porter le projet. Le temps de trouver un local, la petite antenne namuroise de Mentor-Escale, PARI MENA, a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2012.

PARI MENA, pour Parcours vers l'Autonomie et la Responsabilisation Individuelle des MENA et anciens MENA, remplit la même mission que Mentor-Escale : accompagner les Mineurs Etrangers Non Accompagnés dans leur cheminement vers l'autonomie et le bien-être.

L'encadrement au sein de l'antenne namuroise est un accompagnement individuel taillé sur mesure. Contrairement au travail effectué à Bruxelles, en 2012, il n'y avait pas encore de volet communautaire à Namur.

En 2012, l'antenne namuroise a été financée exclusivement par des sources privées. Ces financements ont permis de couvrir la location du bureau (idéalement situé derrière la gare de Namur), les charges en énergie et la communication (téléphone et Internet).

Dans l'attente de subsides institutionnels, les activités ont été réalisées par trois bénévoles : Pauline Toussaint, Elise Fieremans et Aurélie Fieremans.

Outre les contributions financières, nous avons également bénéficié d'aide matérielle concrète: le bureau de l'antenne PARI MENA a été équipé en mobilier, en matériel de bureau, en matériel d'entretien et en matériel informatique grâce aux nombreux dons.

Nous avons démarré l'accompagnement des jeunes le 1^{er} octobre 2012, en même temps que l'ouverture des locaux. La demande d'accompagnement pour des jeunes à Namur s'est très vite confirmée et la réputation du travail effectué à Bruxelles nous a rapidement fait gagner la confiance des centres d'origine des jeunes et des tuteurs. Entre le 1^{er} octobre 2012 et le 31 décembre 2012, nous avons enregistré 10 demandes de suivi, dont 5 filles et 5 garçons. Parmi les filles, nous avons accompagné une jeune maman et son bébé.

Au démarrage du projet, toutes des demandes de suivi étaient originaire du centre FEDASIL de Florennes, excepté la jeune maman et son bébé originaires du centre FEDASIL de Rixensart.

Sur l'ensemble des jeunes suivis, la plupart étaient âgés de 17 ans à leur arrivée chez PARI MENA.

Sur les trois premiers mois du projet, 6 nationalités étaient déjà représentées : 2 afghans, 1 sénégalaise, 2 somaliens, 1 ghanéen, 3 guinéennes et 1 congolaise.

Parmi les demandes de suivi enregistrées fin 2012 à Namur, 7 concernaient des jeunes reconnus réfugiés et trois des jeunes en protection subsidiaire.

Au 31 décembre, parmi les 10 demandes de suivis ouvertes, deux ont été clôturées car les jeunes avaient trouvé un logement dans une autre ville.

L'ÉQUIPE

En 2012, notre équipe a été composée de :

- **Personnes salariées à temps plein:**

- une directrice : Bénédicte Adnet (remplacée par Elisabeth Parisis durant son congé de maternité)
- quatre assistants sociaux: Etetu Mekonen, Sébastien Bocket, Véronique Müller (remplacée par Irène Cramer et Ophélie Sebban), Amélie Verbraeken (remplacée par Sarah Gödert à partir de mars 2012)
- une éducatrice : Aurélie Van Nieuwenborgh
- un animateur : Michaël Damman
- un accompagnateur social : Brahim Miloud
- un responsable administratif et financier : François Muhire

- **Personnes salariées à temps partiel :**

- une gestionnaire de projet : Dorothee Maréchal
- une responsable scolarité : Fatima El Mourabiti
- une éducatrice : Pernelle Taquet
- un assistant scolarité : Thierry Célis
- une psychologue : Stefania Giagnorio
- une responsable de l'entretien : Lucina De Guzman

- **Volontaires :** Certains ont assuré plusieurs heures d'accueil par semaine, d'autres ont participé au soutien scolaire, ou ont apporté leur aide dans des domaines plus précis (recherche de fonds...)

Un tout grand merci à : Abass Diop, Aurélie Fieremans, Aimée Van Vliet, Amélie Servotte, Annick Van Den Poel, Anouk, Caroline Arendt, Elise Fieremans, Estelle Gallot, Frederic van Zinnicq Bergmann, Hervé Oury, Hubert Beeckmans, Isabelle Breto, Jessica van Zinnicq Bergmann, Joachim Defgnee, Kate Skitt, Laurence Fromont, Lilly Mba Fotsing, Mamie Véro Djembe Ohemba, Mary-Janne Farren, Meghan Rens, Michèle Rens, Nayla Wiegand, Nicolas Moalic, Odile Troiano, Pauline Toussaint, Timothée Bres.

- **Stagiaires :** Nous avons accueilli Christine Da Silva, Audrey Buob, Tugba Celik, Martine Bourgeois, Louise Donneaux.

PROCESSUS FORMATIF

Tout au long de l'année, l'équipe s'est engagée dans un processus de supervision et de formation continue.

Supervisions

- Une matinée par mois, les assistants sociaux, accompagnés par une intervenante extérieure, abordent différentes situations pratiques qui leur posent question. Courant 2012, la supervision a été ouverte aux éducateurs et animateurs du pôle communautaire.
- En parallèle, une réflexion est menée sur la méthodologie utilisée au sein de Mentor-Escale afin d'harmoniser et de développer la qualité des pratiques des intervenants.
- Une supervision d'équipe a lieu une fois par an durant trois jours. Elle permet d'aborder en profondeur différents points qui posent question au sein de l'institution et de dégager de nouvelles pistes d'action.

Formations

Différentes formations ont été suivies par l'ensemble de l'équipe ou par certains de ses membres en fonction des besoins analysés. Ces formations et supervisions ont offert aux membres de l'équipe des outils utiles à l'amélioration de leurs pratiques ainsi qu'un espace de réflexion par rapport à leurs interventions journalières avec le public cible.

PARTENARIAT ET LOBBYING

Mentor-Escale a toujours collaboré avec des partenaires, que ce soit au niveau de l'échange d'informations ou plus concrètement dans le cadre du suivi d'un jeune ou d'un projet.

En 2012, en plus du travail avec les centres d'accueil, ILA et tuteurs, nous avons collaboré plus directement avec, entre autres :

- Abaka
- Centre Social Protestant
- Convivial asbl
- Le CIRE
- CPAS de Forest
- Dynamo asbl
- Exil asbl
- Le GAMS asbl
- Habitat et Rénovation
- Logement Pour Tous
- Mission locale d'Ixelles
- Planing familial d'Anderlecht
- Samarcande
- Sos Jeunes
- Synergie 14
- Table d'emploi d'Ixelles
- Le Bureau d'Aide Juridique

- XL'J
- ...

D'autre part, nous sommes associés à la réflexion sur les politiques touchant de près ou de loin l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés et participons aux initiatives de réformes pour une amélioration des politiques en vigueur.

- Mentor-Escale est membre du **Conseil d'Administration du CIRE** (Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Etrangers) et de « **Vluchtelingenwerk** » (alter ego néerlandophone du CIRE).
- L'asbl est membre depuis sa fondation de la « **Plateforme Mineurs en Exil** ». La Plateforme est née en 1999 à l'initiative de quelques organisations concernées par la question des Mineurs Etrangers Non Accompagnés, et réunit aujourd'hui une vingtaine d'associations dont les objectifs principaux sont l'échange d'informations, l'amélioration de la prise en charge des mineurs dans l'état actuel de la législation et la formulation de propositions de modifications législatives, administratives et procédurières.
- Mentor-Escale est également membre de la **Coordination sociale d'Ixelles**, qui regroupe et met en lien plus de 80 associations ixelloises.

POUR MOI, MENTOR, C'EST...

Lors de notre évaluation annuelle, nous avons demandé aux jeunes de compléter la phrase suivante :

Pour moi, Mentor, c'est...

« Positif ! C'est un lieu de rencontre entre jeunes, un lieu où on peut s'informer sur l'intégration en Belgique et avoir des informations pour devenir autonome. Mentor m'a beaucoup aidé pour la scolarité ! » Mamadi

« Un endroit pour manger, pour rencontrer d'autres jeunes et parler avec tout le monde. » Yasin

« Tout ! Vous ne pouvez pas imaginer ce que Mentor m'a apporté. tellement de choses dans ma vie ! Mon tuteur m'avait laissé tombé mais Mentor m'a toujours aidé ! Merci Etetu, Sébastien, Brahim, etc... Je raconterai Mentor à mes enfants ! Merci pour tout ce que j'ai reçu. » Abderrahamne

« Une association qui aide les jeunes à s'en sortir par le haut face aux problèmes de logement, juridiques, sociaux, etc. Elle nous permet de bien connaître la Belgique et de s'intégrer. Tout ce que j'ai eu comme problèmes, j'ai eu la chance que Mentor m'aide et je les remercie. » Djeby Junior

« Un lieu où on vous informe sur des choses que vous ne connaissez pas (aller à un rendez-vous, connaître le CPAS, chercher des écoles, une crèche, ...), Mentor-Escale c'est aussi presque ma famille. » Fanta

« C'est un endroit où je peux prendre des colis repas, suivre un atelier cuisine, participer à un film débat ou à d'autres activités. » Foussemi

